

LE MARAIS DE DOL AU PRINTEMPS 1998

Cet article a déjà été publié par le GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor). Il est republié avec son autorisation, ainsi que celle de son auteur.

Suite à l'enquête sur la Pie-grièche écorcheur en Ile-et-Vilaine, la partie la plus intéressante du marais de Dol pour cet oiseau a fait l'objet d'un vaste recensement au printemps 98. Les ornithologues amateurs fréquentant ce site n'étant pas nombreux, nous avons profité de la visite ornithologique de nos amis du GOB (Brest) pour en recenser l'ensemble des espèces.

Présentation succincte du marais de Dol

Le marais de Dol s'intègre dans la baie du Mont Saint-Michel dont la dernière mesure de protection a été son classement en site RAMSAR en 1995 (62000 hectares). Il est délimité à l'ouest par les falaises mortes, côté Saint-Méloir-des-ondes, et à l'est par la digue de la Duchesse Anne, côté Mont Saint-Michel. Il couvre un total de 11500 ha.

Le marais de Dol peut être décomposé en deux grands ensembles : le marais blanc et le marais noir.

Le marais blanc

Il est installé sur des tangles d'origine marine, principalement sur les communes de Saint-Méloir-des-ondes, Saint-Benoît-des-ondes, Hirel, le Vivier-sur-Mer, le Mont-Dol et la Fresnais. D'une superficie de 10000 ha, il est entièrement cultivé et complètement asséché. Les oiseaux les plus intéressants fréquentant cet ensemble sont la Bergeronnette flavéole (*Motacilla flavissima*), le Bruant proyer (*Miliaria calandra*), le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*), la Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), le Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*), la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), la Locustelle tachetée (*Locustella naevia*), le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*). Le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) niche au cœur des cultures au bord des lagunes d'épuration du Vivier-sur-Mer et d'Hirel.

Le marais noir

Il est constitué de dépôts continentaux tourbeux et comprend deux sous-ensembles.

- **Le marais de Châteauneuf** (environ 500 ha) sur les communes de Châteauneuf-d'Ile-et-Vilaine, Saint-Guinoux et Lillemer. Il est constitué principalement de petites prairies humides pâturées bordées de végétation arbustive épineuse et entrecoupées de nombreux canaux pour le drainage. La présence de roselières, boisement de feuillus et peupleraies (âgées et jeunes) complète le paysage. « Ornithologiquement » cette zone est la plus intéressante. 70 hectares de prairies humides ont été aménagés, mis en réserve et sont gérés par la fédération des chasseurs d'Ile-et-Vilaine.
- **Le marais noir de Dol**, beaucoup plus étendu (environ 1000 ha), concerne les communes de la Fresnais, Roz-Landrieux et Dol-de-Bretagne. Il est constitué principalement de grands champs à cultures intensives (maïs, blé...). Quelques prairies humides et roselières sont quand même présentes. Le tout est entrecoupé par de grands canaux appelés « biez ».

Méthode

La zone prise en compte pour ce recensement correspond au marais noir. Elle est délimitée par un grand triangle dont les sommets sont représentés par les villes de Châteauneuf, la Fresnais, Dol. Ce triangle a été décomposé en huit secteurs (ou cartes – cf. annexes 1, 2 et 3) en essayant de conjuguer au mieux le biotope et la facilité d'accès pour les observateurs aux différents sites.

Les journées du 31 mai et du 1^{er} juin ont été consacrées au recensement global de la zone. Les observateurs se sont divisés en petits groupes et répartis les huit cartes. Sur chaque carte sont notés systématiquement le nom des observateurs, l'heure de l'observation, toutes les espèces (au moins les plus intéressantes) avec leur effectif et leur position les plus précis possible, principalement pour la Pie-grièche écorcheur, le Lorient d'Europe et la Rousserolle verderolle, ainsi que tous les renseignements divers habituels telles que la direction des vols, la nidification, etc.

Des observations ponctuelles en dehors de ces dates ont permis de compléter et d'affiner les résultats.

La météo (vent et pluie) n'a pas toujours facilité ce travail. En outre, les dimensions importantes et les dizaines de kilomètres de canaux et petits fossés de la zone recensée n'ont pas permis d'évaluer la population maximum de certaines espèces du genre rousserolle, phragmite, etc. Les effectifs de certains oiseaux ne doivent donc pas être pris comme représentatifs de la population totale, mais peuvent être comparés aux effectifs des autres espèces pour en appréhender l'abondance. Ce recensement n'est pas adéquat pour l'évaluation des effectifs d'espèces telles que la Bécassine des marais ou les anatidés par exemple.

Résultats par espèces

Les espèces dont les noms sont en gras nous semblent les plus intéressantes du marais.

Les effectifs suivis d'une étoile (*) correspondent à des recensements non systématiques.

NOM (Nom latin) Indice de classement des 25 espèces les plus contactées	Effectif recensé	Commentaires
Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>)	9*	Commun.
Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) 14 ^e	23*	Chants. Commune.
Barge rousse (<i>Limosa lapponica</i>)	1	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)	2	1 couple alarme + 1 nid avec 4 œufs sur le secteur du Mesnil des Aulnays. Peu commune dans le marais de Dol. Seuls 2 sites sont connus sur cette zone à ce jour.
Bergeronnette flavéole (<i>Motacilla flavissima</i>) 6 ^e	38	Dont 18 couples sur 3 sites : le Biez du Milieu, Biez ceinture nord et les Prés de Graslin. 1 couple avec 4 jeunes volants le 28/06 au nord des Prés de Graslin. Elle est absente du marais de Saint-Coulban le 31/05. Cette espèce est relativement difficile à recenser précisément, au regard du nombre important de petits sites favorables difficiles d'accès.

Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>)	4	Apparemment peu commune à l'intérieur du marais.
Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	4	1 mâle le 7/05 et 1 mâle + 1 femelle le 1/06 sur le secteur du Biez ceinture nord (Pont du Rosais), 1 individu à la Rosière les 28 et 31/05 et 1 mâle aux Prés de Graslin le 31/05. Nous n'avons pas eu de preuve de nidification.
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	3	3 sites possibles en bordure du marais en milieu boisé. Le Biez du Milieu, Marais de Saint-Coulban, le Mesnil des Aulnays. Un individu est observé dès le 7/05 au Biez du Milieu.
Bouscarle de Cetti (<i>Cettia cetti</i>) 16 ^e	21	Chants. Cet oiseau est facilement détecté par son chant. La Bouscarle est présente sur l'ensemble de la zone.
Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>)	9	3 couples + 3 mâles.
Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) 17 ^e	21	Contacts sonores et observations de mâles. Un transport de nourriture le 5/07. Commun.
Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>) 1 ^{er}	59	Dont 39 chanteurs. Espèce très abondante et fréquentant l'ensemble de la zone d'étude. Comme pour la Bouscarle, l'espèce est facilement détectée.
Bruant zizi (<i>Emberiza cirius</i>)	1	2 données d'un chanteur au lieu-dit le Mesnil des Aulnays contacté par deux observateurs et concernant probablement le même oiseau. Cette espèce peut être considérée comme rare dans le Marais de Dol (y compris le marais blanc).
Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>)	2	Deux chanteurs sur les secteurs du Biez du Milieu - Biez de ceinture nord le 26/05. Ils n'ont pas été contactés par la suite. Ce bruant a toujours été noté en petit nombre et peut être considéré comme peu commun dans le marais de Dol. 2 chanteurs le 23/05/93 au Pont du Rosais (Biez du Milieu), 1 chanteur le 1/05/94 au Biez du Milieu, 1 chanteur le 2/05/95 au Biez de Tontjas (Biez du Milieu), 2 chanteurs le 18/06/95 à les Rosières (Biez de Ceinture nord), 1 chanteur le 1/05/97 au Biez de Ceinture (les Prés de Graslin). Cet oiseau est également facilement détecté.
Busard gris sp. (<i>Circus sp.</i>)	2	1 individu le 20/04 à l'ouest de Lillemer et 1 individu le 1/06 en vol direct vers le sud-ouest passe au-dessus du Canal des Allemands.
Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>) 25 ^e	7	5 observations : 1 couple ; 2 individus dont 1 mâle ; 1 mâle, 1 femelle ou immature, 1 mâle. Quatre obs. concernant très probablement 2 couples, dont un fréquente un secteur du côté de la Fresnais et l'autre du côté du marais de Saint-Coulban. La cinquième observation concerne un mâle chassant le 28/06 au nord des « Prés de Graslin ». A niché en 1997 à Lillemer.

Buse variable (<i>Buteo buteo</i>) 11°	26	Abondante : Probabilité de 8 à 10 sites pour l'ensemble de la zone prospectée. Un nid avec couveur le 20/04 à la Mongatélais (les Prés de Graslin) et un nid avec 2 juvéniles prêts à l'envol le 28/06 à l'ouest du Biez de ceinture nord. La distance entre ces deux sites de nidification est de 2 km.
Caille des blés (<i>Coturnix coturnix</i>) 25°	7	Chants. Concernant principalement les zones du « Biez ceinture nord » et du « Biez du Milieu ». Une forte densité est notée, à l'ouest sur cette dernière, le soir du 31/05 mais sans chiffre.
Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)	25	1 femelle le 6/06 avec 5-6 pulli au Marais de Saint-Coulban. Population nicheuse difficile à estimer en raison du grand nombre de canaux et de la difficulté de les prospecter. (Un agriculteur note également 1 femelle avec une douzaine de poussins au nord des « Prés de Graslin » en début juin).
Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	10	Chants, alarme et jeunes. Commun.
Chevalier aboyeur (<i>Tringa nebularia</i>)	1	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>)	1	Chant.
Chouette chevêche (<i>Athene noctua</i>)	0	Cet oiseau, à la fois diurne et nocturne, est apparemment absent du marais de Dol... Aucune observation n'a été faite à ce jour et cela malgré les sorties diurnes et nocturnes de plus en plus fréquentes organisées depuis quelques années. Les sites favorables pour cette espèce, tels que saules têtards creux parmi des prairies pâturées avec de gros insectes, sont apparemment nombreux. La présence, peut-être importante, d'autres familles de nocturnes comme le Hibou moyen-duc en serait-elle la cause ?
Corneille noire (<i>Corvus corone</i>)	*	En grand nombre et principalement sur le secteur du marais de Châteauneuf. Cet oiseau pose certainement des problèmes à la reproduction du Vanneau huppé (entre autre).
Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>) 19°	19	Contacts. Abondant et présent sur l'ensemble de la zone. Encore 3 chanteurs le 28/06. Une femelle rousse le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>)	2	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Courlis corlieu (<i>Numenius phaeopus</i>)	80	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer. Régulier lors des passages migratoires.
Échasse blanche (<i>Himantopus himantopus</i>)	2	Individus les 7 et 15/05 dans le marais de Saint-Coulban. 1 ind. a été noté en mai 1994 à Lillemer (A. Mauxion)
Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	présence	Plumées. Pas de contact visuel ni auditif ce printemps. Malgré la discrétion de cette espèce, elle ne doit pas être abondante dans le marais. Nidification certaine le 23/05/96, une femelle couve sur le secteur du Mesnil des Aulnays. Le 3/06/96, un Épervier tue un Lorient d'Europe sur le même secteur.

Étourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	*	Adultes avec plusieurs troupes de jeunes. L'Étourneau squatte presque toutes les loges de pics.
Faisan de Colchide (<i>Phasianus colchicus</i>)	1	1 chant le 25/06 à Est Rosière.
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) 23°	12	8 sites probables. Commun. Un couple se fait « voler » une proie par une Corneille le 5/07.
Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	5	3 sites probables. Un transport de proie le 28/06 à l'est du Biez du Milieu.
Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>) 7°	33	Chants. Commune.
Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>) 10°	27	Chants. Commune.
Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>) 4°	41	Dont 37 chants. Abondante à très abondante sur les secteurs Est Rosière et le Mesnil des Aulnays.
Geai des chênes (<i>Garrulus glandarius</i>)	5*	Donnée antérieure de nidification certaine : 1 nid avec 3 jeunes le 3/06/96 sur le secteur du Mesnil des Aulnays.
Gobemouche gris (<i>Muscicapa striata</i>)	3	Espèce discrète. Probablement plus.
Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	6	
Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>)	18	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>)	1	En lisière du marais.
Grive draine (<i>Turdus viscivorus</i>)	20	Adultes et jeunes. Commune.
Grive musicienne (<i>Turdus philomelos</i>)	11*	Commune.
Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	4	À part en vol, il n'est pas facile de le repérer dans le marais de Dol, étant quasiment invisibles quand ils sont dans les canaux. D'après les observations et les discussions avec les agriculteurs, le marais de Dol n'attire apparemment pas de gros effectifs de Hérons cendrés. Mais l'espèce étant très dispersée, le total des effectifs est sans doute non négligeable.
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	1	Le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer.
Hibou moyen-duc (<i>Asio otus</i>)	3 familles	Deux familles se situent à l'ouest du Biez du Milieu et une à l'ouest du Mesnil des Aulnays. Elles sont distantes d'environ 1,5 km les unes des autres (3 familles sur 4,5 km) : une famille avec 1 adulte et 2 jeunes de 3 semaines environ et une autre avec 3 jeunes volants (a niché dans de grands saules blancs).

Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	*	Commune. Chasse sur l'ensemble du marais.
Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbica</i>)	*	Idem Hirondelle rustique.
Hypolaïs polyglotte (<i>Hippolais polyglotta</i>) 13°	24	Chants. Commune à abondante.
Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>) 24°	12	Dont 1 jeune.
Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>) 9°	30	Chants. Une dizaine de chanteurs sur 1,5km sur 3 sites favorables lors du recensement nocturne le 20/06. Très abondante sur sites favorables.
Loriot d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>)	5-6	Chants. 5 (peut-être 6) sites recensés sur l'ensemble de la zone étudiée. Semble en baisse depuis quelques années (M. Bouteloup, Y. Bourgaut, P. Le Mao, Ph. Pulce) mais a-t-il été vraiment plus nombreux ? P. Le Mao (comm. pers.) note qu'il y a dix ans, il y avait de belles peupleraies au bord du Biez du Milieu qui ont été abattues. Le Loriot y était « abondant » (4 ou 5 couples). Il n'y sont plus : se sont-ils déplacés ? Ses effectifs pourraient néanmoins remonter dans les prochaines années avec les nouvelles plantations de peupliers. Cet oiseau est également facilement détecté par son chant et ses cris.
Martinet noir (<i>Apus apus</i>)	*	Commun. 25 le 2/05 entre Roz-Landrieux et Lillemer. Chasse sur l'ensemble du marais.
Merle noir (<i>Turdus merula</i>)	*	Commun.
Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caudatus</i>)	2-3 familles	Cette mésange est présente en petit nombre dans les milieux boisés du marais.
Mésange bleue (<i>Parus caeruleus</i>)	*	Commune.
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	*	Commune.
Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>)	*	Très abondant en périphérie de la zone étudiée.
Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)	3 sites	Lillemer, Saint-Guinoux et le hameau de la Mare – la Motte. Faible population apparente. Un recensement spécifique en périphérie du marais permettrait de connaître ses véritables effectifs. Autres sites connus : 20 le 8/04/93 à Chanteloup (les Prés de Graslin), 1 ind le 24/06/93 au Grand Rocher (Biez du Milieu).
Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>)	10	

Phragmite des jones (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>) 3 ^e	42	Dont 36 chanteurs et 6 nourrissages. Ces chiffres ne représentent bien sûr pas la réalité des effectifs du Phragmite des jones en raison du nombre très important de sites favorables (canaux et prairies humides à proximité, difficiles d'accès pour ce genre de recensement). Très abondant en milieu favorable : 5 chants sur 80 m sur le secteur du Canal des Allemands le 1/06.
Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>)	7	Dont 2 jeunes. Commun. 1 nid avec pulli le 26/05 sur le secteur du Biez du Milieu.
Pic vert (<i>Picus viridis</i>)	7	Commun.
Pie bavarde (<i>Pica pica</i>)	2*	
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) 21 ^e	7 couples	Commentaire ci-dessous et répartition des sites de reproduction en annexe 4.
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	*	Commun.
Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>)	6*	Chants. Commun.
Pipit des arbres (<i>Anthus trivialis</i>) 15 ^e	22	Dont 20 chanteurs et 2 transports de nourriture. Abondant sur certains sites : 10 chanteurs sur 2 km ² près de Lillemer.
Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>) 20 ^e	18	4 sites, Biez de ceinture nord, Marais de Saint-Coulban, les Prés de Graslin (2 couples) et Biez du Milieu (3 couples).
Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>) 22 ^e	13*	Chants. Commun.
Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	0	Très peu présente en général dans les marais de Dol, malgré des milieux favorables.
Poule d'eau (<i>Gallinula chloropus</i>)	4	Comme le Canard colvert, population difficile à évaluer.
Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>)	4*	Chants. Commun.
Rousserolle effarvate (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>) 5 ^e	40	Chants et observations de transports de matériaux et de nourriture. Très abondante. Ce chiffre n'est pas représentatif de la population toujours pour la même cause : la multitude de sites favorables et difficiles d'accès.

Rousserolle verderolle <i>(Acrocephalus palustris)</i> 12 ^e (répartition en annexe 5)	26 sites	Chants, alarmes et observations de transports de nourriture. Le mélange de grandes ombellifères, d'orties accompagnées de quelques phragmites en bordure de canaux ou de fossés humides reste le milieu idéal dans le marais de Dol pour cette fauvette. Il est probable que cette population soit sous évaluée car tous les sites favorables n'ont pas pu être prospectés et l'oiseau n'est pas facile à détecter de loin. La météo (vent) n'a pas non plus permis une écoute optimale. Un biais peut tout de même apparaître dans l'évaluation de la population de cette espèce car il faut tenir compte du fait que la femelle chante également. Rappel : 10 à 12 sites sont détectés en 95, un minimum de 14 en 97 sur un secteur un peu plus important que celui de 95. L'augmentation très sensible du nombre de sites en 98 par rapport aux autres années est due simplement à une prospection beaucoup plus étendue, car le nombre de sites sur les secteurs prospectés en 97 reste identique en 98. À noter également qu'un des sites a été détruit par la fauche du bord de route.
Serin cini <i>(Serinus serinus)</i>	1 famille	En périphérie du marais.
Tadorne de Belon <i>(Tadorna tadorna)</i>		Quelques couples au début du printemps. (sans date précise). Il n'est pas impossible qu'il y ait eu recherche de site de nidification dans les carrières à l'ouest du Canal des Allemands, d'après une discussion avec un agriculteur-chasseur. A niché au nord de la zone d'étude, 2 couples au bord de la lagune d'épuration du Vivier-sur-Mer et 2 couples au bord de celle d'Hirel.
Tarier pâtre <i>(Saxicola torquata)</i> 2 ^e	45	15 couples (+ jeunes) + 12 mâles. Très abondant. Probablement plus. Fréquente l'ensemble de la zone.
Tarier des prés <i>(Saxicola rubetra)</i>	0	Cet oiseau a toujours été noté en faible nombre dans le marais de Dol. Il est régulier lors des passages migratoires mais peu contacté en période de nidification. L'observation furtive d'une femelle le 2/07 au Biez de ceinture nord, dans une prairie non fauchée, est restée sans suite et a été rejetée. Cette espèce n'a donc été contactée ni au printemps ni en début d'été 98). Cette espèce a-t-elle disparu en tant que nicheuse dans le marais de Dol ? Données antérieures : 1 couple le 1/05/85 à la Rosière ; 2 mâles le 1/05/86 ; 1 couple avec 5 juv. à queue courte et 1 avec 2 juv. à queue courte le 19/06/86 au Pont du Rosais (Biez du Milieu) ; 1 femelle le 8/05/86 au Biez de Tontjas (Biez du Milieu) ; 1 couple cantonné le 9/05/89 (avec mâle chanteur) au Pont du Rosais ; 1 mâle le 23/05/93 au Pont du Rosais ; 1 mâle et 3 femelles le 12/05/96 au marais de Saint - Coulban ; 2 mâles et 1 femelle le 20/04/97 à Lillemer ; 1 mâle le 1/05/97 au Biez de Ceinture (les Prés de Graslin).

Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>) 18 ^e	20	Chants. Commune. Fréquente l'ensemble de la zone.
Tourterelle turque (<i>Streptopelia decaocto</i>)	*	En périphérie du marais.
Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>)	*	Commun.
Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>) 8 ^e	16 couples min.	Le suivi du 20/04 au 16/06 fait apparaître un total de 12 couples qui ont tenté de se reproduire au nord des « Prés de Graslin ». 8 couples ont eu des poussins donnant 12 juvéniles à l'envol. 1 couple alarme encore le 28/06. 120 individus sont présents le 28 juin. 1 couple avec 4 poussins est noté le 15/05 au centre du site les « Prés de Graslin », 4 couples sont présents le 31/05 dont un couple avec un poussin de quelques jours. Au total 16 couples (minimum) ont tenté de se reproduire sur ce secteur. Il faut noter également l'absence complète de l'espèce le 31/05 sur le marais de Saint-Coulban. Deux causes principales pourraient être à l'origine de ce phénomène : 1- un pâturage trop intensif ; 2- une population trop importante de Corneilles noires.
Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	*	

La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Le seul recensement du 31 mai n'a pas permis de comptabiliser ni de positionner tous les sites de nidification avec précision, tous les couples n'étant pas encore cantonnés à cette date. Ont été recensés le 31 mai : 10 individus répartis en 3 couples, plus 4 mâles seuls.

Par la suite, le suivi régulier jusqu'au 5 juillet confirmera les 3 couples du 31 et montrera que sur les 4 mâles observés, 1 était cantonné et faisait partie d'un couple. Les 3 autres mâles n'ont pas été recontactés sur les autres sites.

Cet oiseau étant la priorité de ce recensement, l'ensemble des sites lui étant favorables a été prospecté (souvent plusieurs fois). On ne peut malheureusement pas écarter la possibilité de « passer à côté » d'un ou deux couples mais de nombreux sites favorables n'ont pas attiré la Pie-grièche écorcheur. Les sites de reproduction, en 98 comme par le passé, ont tous en commun la prairie pâturée (ou de fauche) entourée de buissons épineux. Depuis quelques années, certains secteurs fréquentés auparavant ne le sont plus. Ces secteurs ont évolué : soit ils ont été laissés à l'abandon, soit ils ont été replantés de peupliers.

Pour le marais de Dol, la population reproductrice de Pie-grièches écorcheur en 1998 a été de **7 couples**. La première observation de jeunes volants est faite le 5 juillet (3 juv.). Les observations laissent entrevoir également la possibilité d'un nombre de mâles supérieur de 1 à 2 par rapport aux femelles, ce qui n'est pas impossible car les jeunes mâles montrent une tendance plus forte au retour sur les lieux de leur naissance que les femelles : 9,1% (n=89) pour les mâles contre 3,6% (n=35) pour les femelles (Jacob et Stauber, 1987 in Lefranc, 1993).

Une rapide comparaison avec les années précédentes montre que cette espèce est soit stable, soit en régression. Sur les secteurs Est Rosière, la Rosière et le Mesnil des Aulnays (zone habituellement fréquentée et recensée pour cette espèce), les effectifs étaient de 6 couples en 1995, 5 en 1997 (sur 6 recensés pour l'ensemble du marais) et 4 pour 1998. Deux hypothèses sont donc possibles concernant l'évolution de la population de la Pie-grièche écorcheur dans le Marais de Dol : soit il y a eu un simple déplacement des effectifs vers l'est de la zone et la population peut être considérée comme stable, soit une partie de cette population ne s'est pas déplacée et dans ce cas la population est en diminution mais l'absence de recensements complets des années précédentes ne nous permet pas de l'affirmer. Une chose est certaine, la population de Pie-grièche écorcheur dans le marais de Dol n'est pas en augmentation en 1998.

L'agriculture intensive, aidée par l'assèchement progressif du marais, grignote petit à petit les dernières zones humides et de bocage de ce site et menace la Pie-grièche écorcheur, comme d'ailleurs l'ensemble de l'avifaune.

Observations en 1998 sur le marais blanc de P. Le Mao

- Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : 1 chanteur le 16/06 à la station de lagunage d'Hirel.
- Bruant zizi (*Emberiza cirlus*) : 1 chanteur dans la soirée du 16/06 à la station de lagunage du Vivier-sur-Mer.
- Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : 12 chanteurs dans la soirée du 16/06 à la station de lagunage du Vivier-sur-Mer.
- Bergeronnette flavéole (*Motacilla flavissima*) : les flavéoles sont répandues le 16/06 dans les cultures du marais blanc : 1 couple ravitaille dans un champ de petits pois, 1 couple ravitaille dans un champ de blé et de nombreux individus isolés sont notés.
- Locustelle tachetée (*Locustella naevia*) : 1 chanteur dans une haie le 11/05 à la Ville-es-Fleury sur la commune d'Hirel.
- Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : 2 couples à la station de lagunage d'Hirel et 2 couples à celle du Vivier-sur-Mer le 16/06.

Quelques observations antérieures à 1998

- Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : 4 le 11/04/95 à la Rosière (Ph. Pulce).
- Bécasseau cocorli (*Calidris ferruginea*) : 1 en vol direct vers le nord le 20/04/97 à Lillemer (Ph. Pulce).
- Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : 1 femelle le 11/05/85 au Prés de Graslin (M. Bouteloup).
- Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : 5 en vol tournoyant le 4/06/95 au Mesnil des Aulnays (sortie GEOCA).
- Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) : 1 le 8/05/86 au Biez du Tontjas/Biez du Milieu (M. Bouteloup).
- Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) : 1 le 4/05/97 dans le secteur Mesnil des Aulnays/Plerguer (Ph. Pulce).
- Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : 1 chanteur le 8/07/90 à Lillemer (Ar Vran 5 (1)).
- Hibou des marais (*Asio flammeus*) : 1 individu le 24/05/93 au lieu-dit « la Cour d'Aval » au Biez de Ceinture nord (M. Bouteloup) et 1 individu le 27/04/97 à la Rosière (Ph. Pulce).
- Huppe fasciée (*Upupa epops*) : 1 le 10/04/89 à la Rosière (M. Bouteloup) et 1 le 20/05/96 au Biez du Milieu. (M. Bouteloup).
- Locustelle lusciniolide (*Locustella luscinioides*) : 1 chanteur le 16/05/87 au Bas marais en Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine (« le Grèbe » n°5).

- Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : 1 en vol le 12/05/96 au marais de Saint-Coulban (Ph. Pulce).
- Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) : 1 femelle ou imm. du 3/05/92 au 8/05/92 à Est Rosière (Y. Bourgaut, Ph. Pulce).
- Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : 7 le 14/02/93 et 1 le 11/05/93 dans le marais de Dol (L. Malnoury). 1 le 14/05/97 au sud est de Saint-Guinoux (Ph. Chapon).
- Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) : 1 couple le 1/05/86 au Pont du Rosais/Biez du Milieu (M. Bouteloup).
- Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : 1 chanteur le 4/06/95 du Mesnil à Rosière, 1 chanteur le 20/04/97 à la Rosière et 1 chanteur le 22/06/97 dans le marais de Dol/Plerguer (Ph. Pulce).
- Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*) : 1 chant avec alarme le 20/04/97 à Lillemer, oiseau de passage, pas de présence le 4/05/97 ni ultérieurement (Ph. Pulce).
- Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : 1 mâle le 16/05/86 à l'« essai de Bois Hamon »/marais de Saint-Coulban (M. Bouteloup), 1 mâle le 10/04/89 le long du Meleuc/la Rosière, 1 mâle et 1 femelle le 10/04/93 à la Mare/la Rosière (M. Bouteloup), 2 ind. dont 1 chanteur le 20/04/97 à Lillemer (Ph. Pulce).

Conclusion – perspectives

Le marais de Dol attire principalement l'ornithologue pour ses espèces, peu communes dans nos régions, telles que la Pie-grièche écorcheur, le Lorient d'Europe, la Rousserolle verderolle. Ces sorties ornithologiques, en moyenne d'une ou deux heures, font « plaisir » mais ne contribuent pas suffisamment à la connaissance ni à la protection du milieu. Ce marais, ou plutôt ce qu'il en reste, mérite de s'y intéresser avec plus d'assiduité. Un accroissement des observations ornithologiques par recensements concertés permettrait de mieux cerner la connaissance et l'évolution de l'avifaune de ce milieu et peut-être de contribuer à une meilleure protection d'une des zones humides intéressantes de notre région.

Remerciements à M. Bouteloup, P. Le Mao, Y. Bourgaut et M. Beaufils pour leur complément d'information.

Liste des observateurs (recensement 98)

Leport G. (GOB Brest), Debel R. (GOB Brest), Léon P. (GOB Brest), Meuret J.P. (GOB Brest), Corre F. (GOB Brest), Lecunuder G. (GOB Brest), Hillion L. (GOB Brest), Châtelet J.F. (GEOCA), Dufresne I. (SEPNB Rennes), Dufresne F. (SEPNB Rennes), Beaufils M. (GONm), Chabot E. (GONm), Bouteloup M. (GEOCA), Mousquey A. (APNB), Moisan E. (GEOCA, APNB), Bourgaut Y. (GEOCA), Gibon J.P. (GEOCA), Chollet C. (GEOCA), Le Mao P. (GEOCA), Chapon Ph. (GEOCA), Lair J.M., Mauvieux S. (GEOCA), Pulce Ph. (GEOCA).

Addendum

Observation d'une femelle « atypique » de Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

La passion pour l'Ornithologie réside peut-être dans le fait que nous avons toujours quelque chose à apprendre.

Lors du recensement du 31 mai, un mâle est observé de façon fugace près du lieu-dit le « Grand Rocher » sur la zone du « Biez du Milieu ». Le 11 juin, lors d'un second passage, un mâle est encore présent et toujours aussi discret. Le 25 juin, lors d'un troisième passage, un mâle est repéré : mais dans les jumelles il a l'air « bizarre » ses couleurs paraissent ternes, ce n'est pourtant pas une femelle...

L'oiseau cette fois-ci se laisse regarder : à la longue vue, il a le dessus de la tête gris, un bandeau gris foncé plus marqué du côté droit que gauche, le dos est roux et le dessous est clair avec de fins croissants noirs de chaque côté de la poitrine...

La femelle de Pie-grièche écorcheur n'a pas le dessus de la tête gris, le dos est plutôt brun et n'a « en général » pas de bandeau. Par contre, le dessous de la femelle est clair avec de fins croissants noirs (mais plus nombreux que chez notre oiseau).

Le mâle de *Lanius collurio*, lui, a le dessus de la tête gris mais plus bleuté que chez notre oiseau, le dos est roux mais plus vif, le bandeau est noir très contrasté et le dessous est plutôt rosé sans fin croissant noir. Notre oiseau présente donc à la fois un plumage de mâle et de femelle. Est-ce un mâle immature ?

De retour au logis, le livre de LEFRANC (1993) sur les Pies-grièches est épluché. La possibilité d'un mâle immature est écartée : « Bruderer (in prep) relate qu'en Afrique 60% des oiseaux n'avaient pas commencé leur mue en novembre et 54% en décembre. En janvier, presque toutes les Pies-grièches étaient en train de muer. En mars, la moitié des oiseaux avaient terminé leur mue, achevée par tous en avril. La mue des adultes semble précéder légèrement celle des jeunes. À partir de janvier, grâce à l'état de la mue, le sexe de 50% des jeunes peut-être reconnu. C'est possible à 100% en février ». Un autre passage de N. LEFRANC va nous diriger vers une identification certaine d'une femelle : « Notons encore que la femelle présente rarement un plumage vivement coloré, se rapprochant de celui du mâle ». Un coup d'œil sur le livre de L. Jonsson - Les Oiseaux d'Europe : « Fem. : couleurs variables ; peut présenter, rarement, des traits propres au mâle ».

Retour sur le terrain le 27 juin avec Y. Bourgaut, qui a photographié sous toutes les coutures plusieurs femelles de Pies-grièches écorcheur dans ce marais. L'oiseau est présent, Yannick remarque également les particularités de cette femelle et note également que les femelles photographiées ne présentaient pas toutes un plumage identique, mais aucune n'avait ce mélange de mâle et de femelle. Quelques instants plus tard, comme pour enlever le moindre doute, un mâle en plumage « typique » se pose à côté de notre femelle.

Bibliographie

- LEFRANC, N. 1993. Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Éd. Delachaux et Niestlé. 240 p.
JONSSON, L. 1994. Les Oiseaux d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient. Éd. Nathan.
CHABOT, E. 1997. La Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* dans le Nord-Ouest de la France. 14 p.

Philippe PULCE.
Le Pré Henry
35190 la Chapelle aux Filtzméens

ANNEXE 1

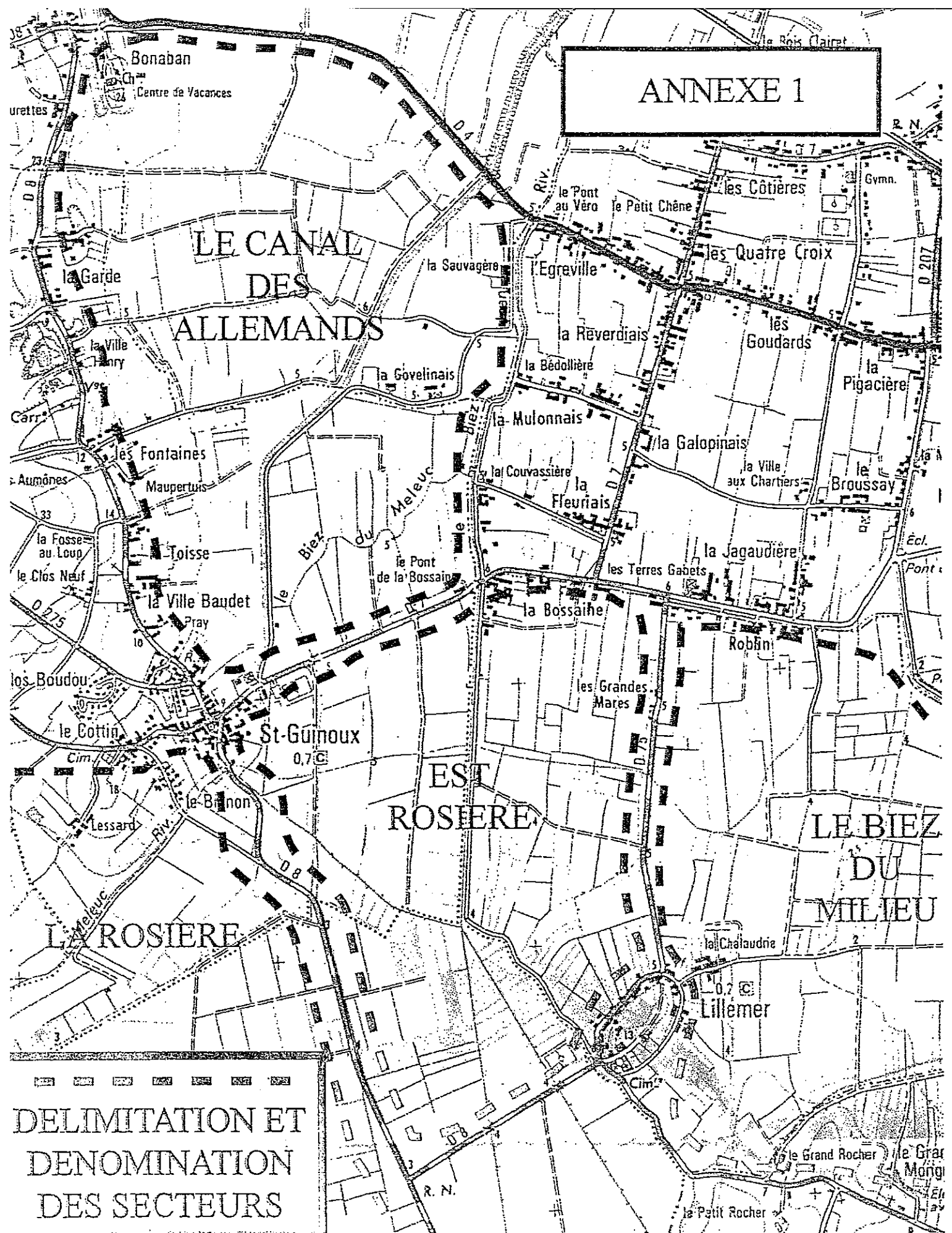
LE CANAL
DES
ALLEMANDS

EST
ROSIERE

LE BIEZ
DU
MILIEU

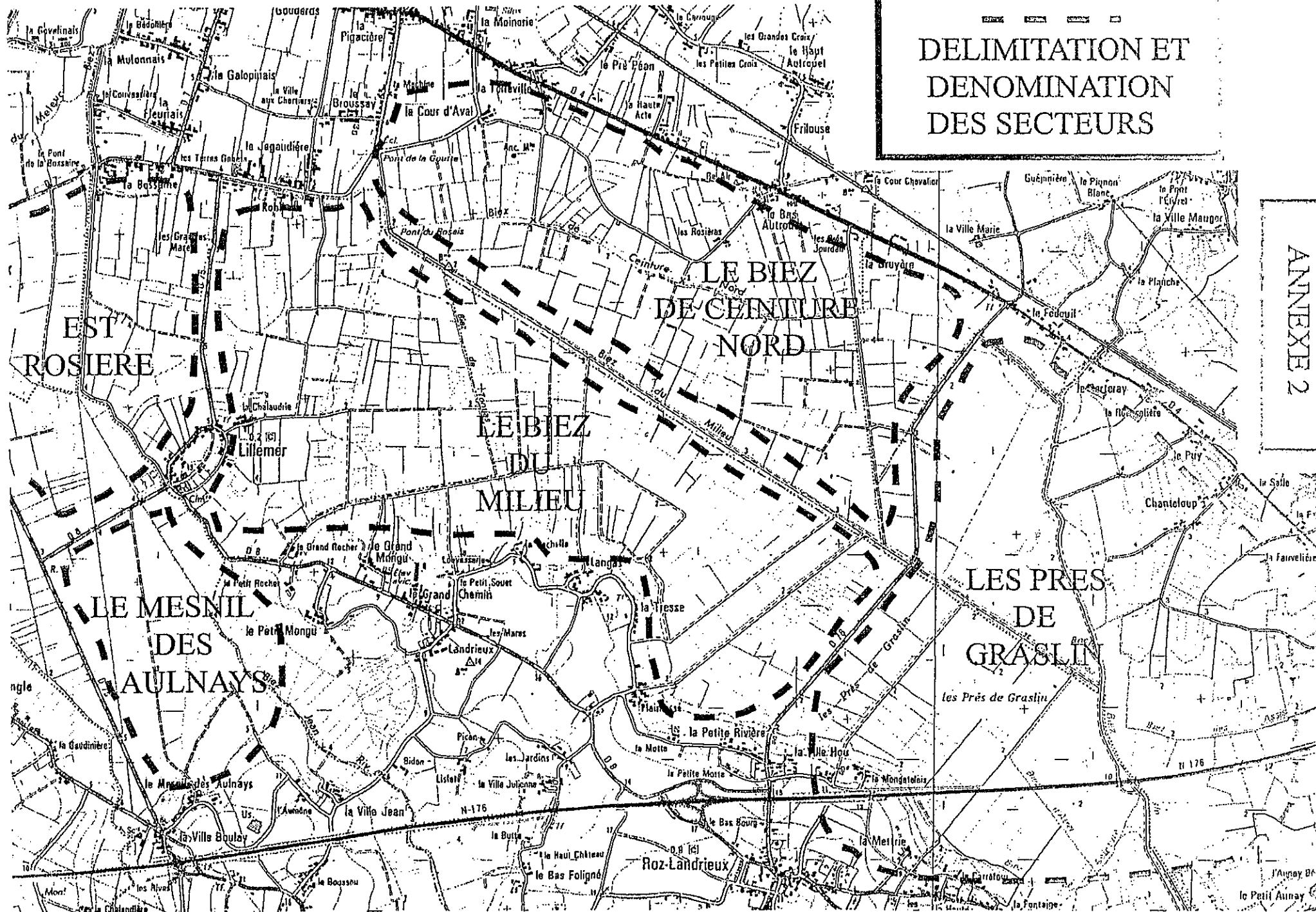
LA ROSIERE

DELIMITATION ET
DENOMINATION
DES SECTEURS



DELIMITATION ET DENOMINATION DES SECTEURS

ANNEXE 2



ANNEXE 3

MARAIS DE
ST COLBAN

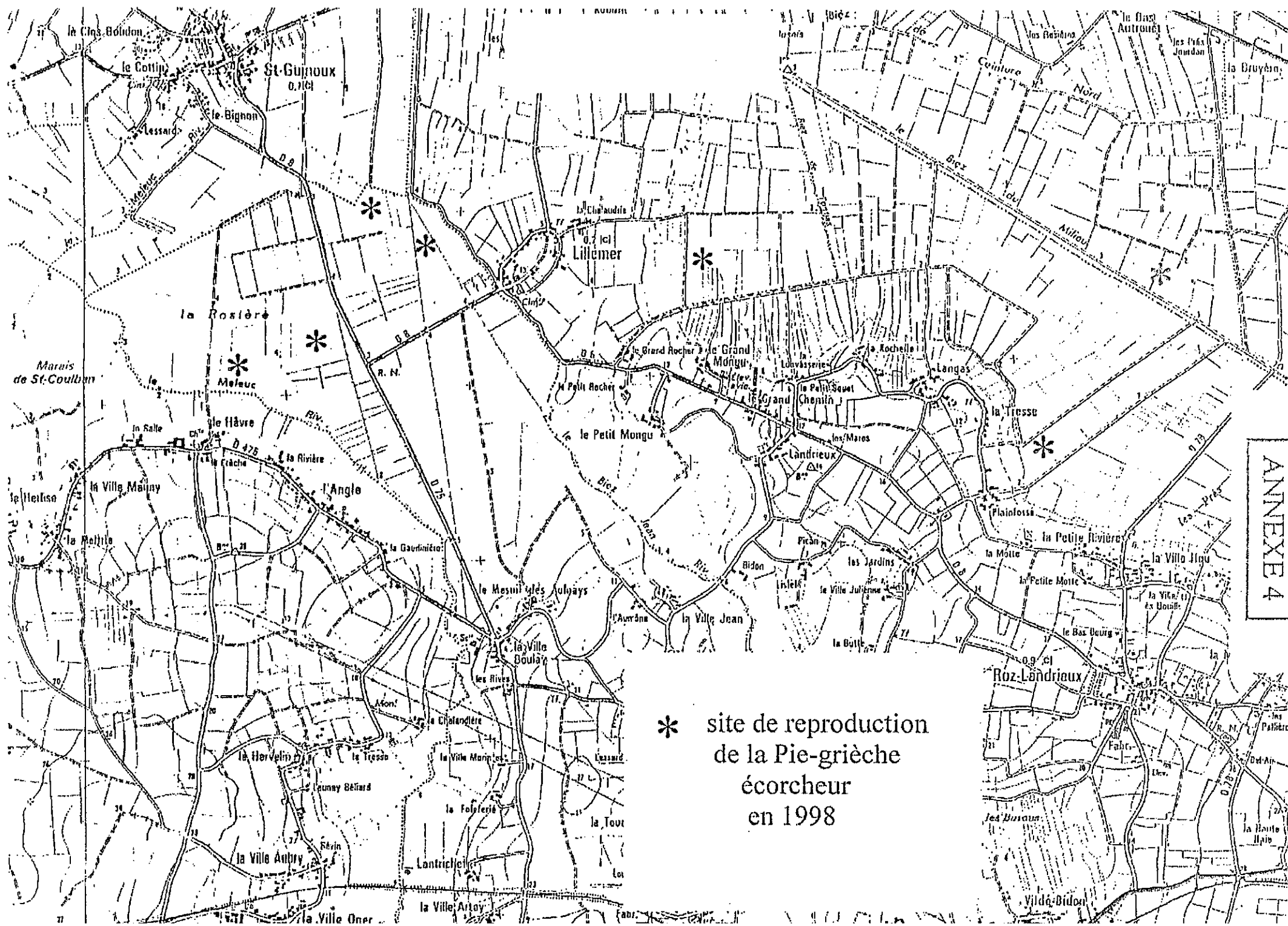
— — — — —

DELIMITATION ET
DENOMINATION
DES SECTEURS

CANAL
DES
EMANDS

EST
ROSIERE

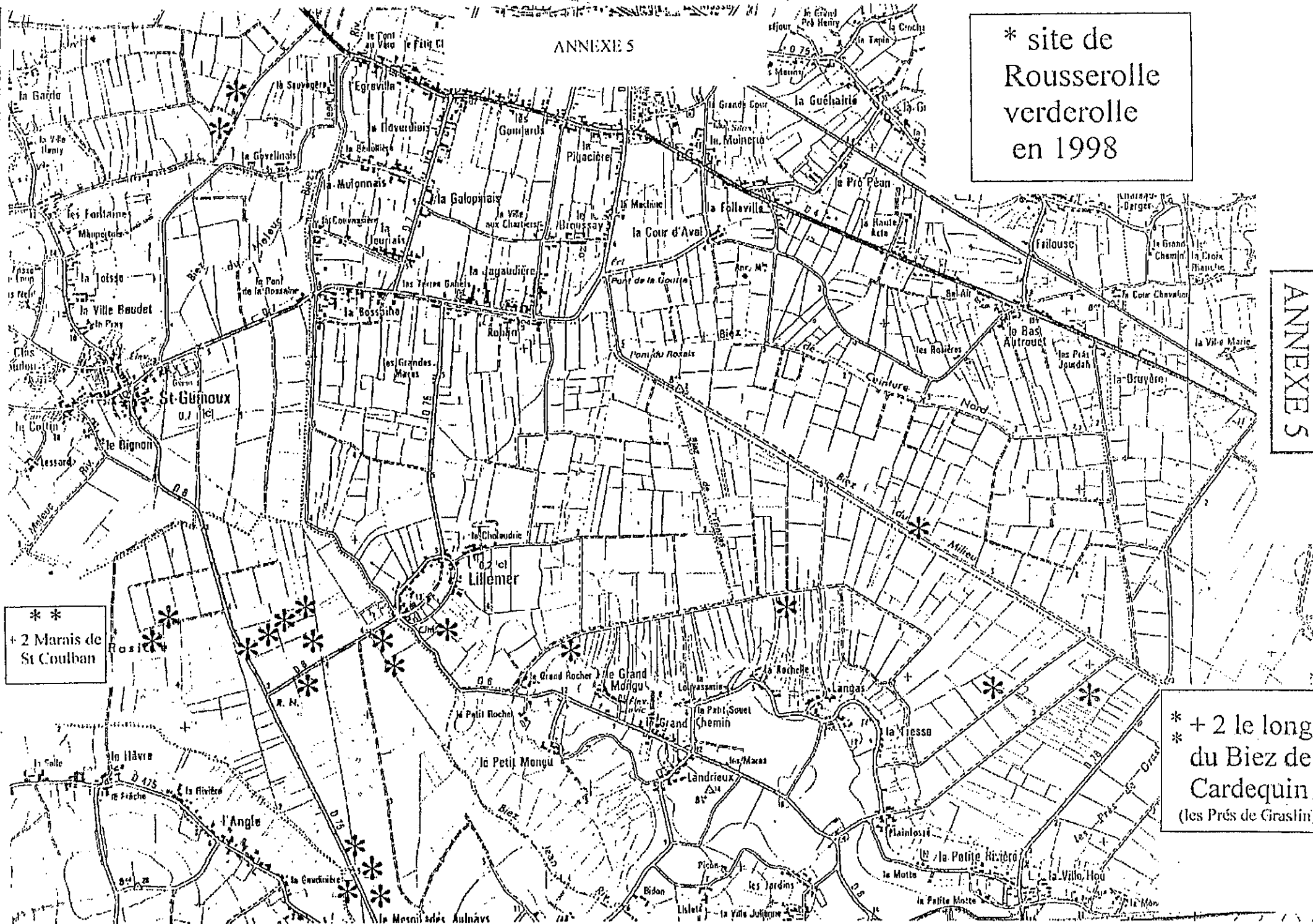
LE
MESNIL
DES
AULBAYS



ANNEXE 5

* site de
Rousserolle
verderolle
en 1998

ANNEXE 5



* *
+ 2 Marais de
St Coulban

* * + 2 le long
du Biez de
Cardequin
(les Prés de Graslin)

